

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes convoqués à l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE** de l'association qui se tiendra **Samedi 6 mai 2023 à 10 :00 AM** au local du **Mouvement d'Entraide de Bellefeuille au 1020 Jean-Louis, Bureau 301, Bellefeuille** (tourner à gauche aux feux de circulation du Marché Traditions, puis 1^{ère} rue à droite).

Les membres recevront avec cet avis l'ordre du jour proposé, le procès-verbal de l'AGA avril 2022, le procès-verbal de l'AGS du 21 janvier 2023, ainsi qu'un formulaire de procuration pour les membres ne pouvant être présents.

Tout membre peut proposer l'ajout d'un item au point varia de l'ordre du jour. Par contre, cette proposition doit nous parvenir au plus tard 48 hres avant l'AGA donc le 4 mai.

Les états financiers 2022-2023 seront envoyés aux membres dans le courant de la semaine prochaine ainsi que la modification à un règlement.

Les non-membres peuvent assister à l'AGA mais :

- Seuls les membres en règle pour l'année 2022-2023 (donc l'année qui se terminera le 30 avril 2023) pourront voter lors des résolutions à adopter. La cotisation 2022-2023 pourra être payée avant le début de l'AGA ou bien par virement interac à l'adresse : associationresidentslacpaul@gmail.com – mot de passe à utiliser **paul** pour les personnes
- Seuls les membres en règle pourront avoir droit de parole tel que spécifié à l'article 5.6 des règlements généraux de l'ARLP

Nous accepterons les cotisations pour l'année 2023-2024.

Rappel des objectifs de l'Association

- Protéger l'environnement du lac Paul, de ses cours d'eaux et de son bassin versant.
 - Encourager, appuyer, promouvoir et défendre les intérêts des résidents du lac Paul et faire à cet effet des représentations
 - Promouvoir une qualité de vie intéressante pour tous les résidents du lac Paul notamment par l'usage du code d'éthique.
 - Sensibiliser les résidents à leurs droits, obligations, responsabilités et les informer de tout projet de développement ou de modification de zonage sous l'angle des impacts environnementaux et de la qualité de vie des résidents.
 - D'entretenir, en collaboration avec Premier Lac du Nord, les aires communes.
-

Diane Bourdages, présidente, Association des résidents du lac Paul